



COMMUNE DE CORNAS  
1 Place de l'Eglise  
07130 CORNAS  
Tél : 04-75-81-81-65

## DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT TEMPORAIRE DE BOISSONS

Courriel : [mairie@cornas.fr](mailto:mairie@cornas.fr)

Monsieur le Maire,

Je soussigné M COCHE Frédéric en qualité de Propriétaire du bar L'Arquebuzier, domicilié Avenue du Colonel rousset.

Ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'établir un débit de boissons temporaire de 2<sup>ème</sup> catégorie.

Sur la place de la salle des fêtes de CORNAS.

Le 19/07/2025

A l'occasion d'un concours de pétanque

SNC COCHE Frédéric  
« L'Arquebuzier »

Le 25/06/2025. Bar - Tabac - I  
Signature 129 avenue du Colo:

07130 CORNAS

04 75 25 87

N° SIRET 792 496 143 - 1

### ARRÊTÉ DU MAIRE N°2025-81

Le Maire de la commune de CORNAS,

Vu l'article L. 2122-28 du Code général des collectivités territoriales,  
Vu les articles L. 3334-1 et L. 3334-2 du Code de la santé publique,  
Vu la demande ci-dessus,

**ARRÊTE :**

Article unique

M COCHE Frédéric est autorisé à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons de 2<sup>ème</sup> catégorie à l'occasion d'un concours de pétanque de 08 h 00 à 02 h 00, à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à Cornas, le 25/06/2025

Le Maire, Stéphane LAFAGE

